

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16044**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Ecole d'Electricité de Production et des Méthodes Industrielles

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole d'électricité, de production et des méthodes industrielles (EPMI) Modalités d'élaboration de références : CTI	Ecole d'électricité, de production et des méthodes industrielles (EPMI), Directeur Général de l'EPMI, Président de l'EPMI, Recteur de l'académie de Versailles

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255 Electricite, électronique, 200 Technologies industrielles fondamentales, 110 Spécialités pluri-scientifiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Ingénieur EPMI est un généraliste dans les domaines du Génie Electrique, Management industriel et Technologies avancées.

L'EPMI forme des ingénieurs susceptibles d'intervenir tout au long du cycle de vie d'un produit ou système. A ce titre il réalise les activités suivantes :

- la gestion de la relation client et avant vente,
- la conception et l'architecture de solutions,
- la mise en œuvre de solutions,
- le suivi de solutions : adaptation, maintenance et adaptation,
- le pilotage des équipes internes et externes,
- la réalisation d'une veille technologique et règlementaire,
- la réalisation d'actions de formation ou de dispositif de transmission d'expérience.

Après quelques années d'expérience, l'ingénieur EPMI peut occuper un poste de chef de projet en ingénierie industrielle.

Domaines techniques de référence :

Electronique, électrotechnique, automatique et informatique, génie climatique, génie électrique et thermique, résistance des matériaux, logistique, technologies de l'information

L'ingénieur EPMI maîtrise les compétences et capacités propres à l'ensemble des titres d'ingénieur :

- Aptitude à résoudre des problèmes complexes et nouveaux,
- Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, collecte et interprétation des données, utilisation des outils informatiques, analyse et conception des systèmes complexes, expérimentation.
- Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, communication avec des spécialistes comme des non-spécialistes.
- Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriété intellectuelle et industrielle, respect des procédures qualité, sécurité.
- Aptitude à travailler en contexte international : maîtrise de l'anglais et éventuellement d'autres langues étrangères, intelligence économique, ouverture culturelle, expérience internationale,
- Respect des valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement durable, éthique.

L'ingénieur EPMI est en outre capable, dans son domaine technique de référence, de :

- o Participer, en tant que référent technique dans son domaine ou ses domaines de spécialité (réseaux, achats, logistique, optimisation énergétique, production industrielle), à l'élaboration des cahiers des charges spécifiques ou des réponses aux appels d'offres, en définissant les fondamentaux de la future affaire et en soutenant la proposition devant le client en collaboration avec le service commercial.
- o Concevoir les solutions en intégrant des technologies existantes en vue de répondre aux volets technique et économique d'un cahier des charges en s'appuyant sur des experts, des simulations ou la réalisation de prototypes.
- o Superviser ou réaliser des calculs et des mesures puis les interpréter et les exploiter en vue d'une solution technique.
- o Suivre la mise en oeuvre des solutions en veillant à l'application du process propre à l'entreprise et en participant, animant ou organisant les différentes revues correspondant aux points d'étape.
- o Organiser l'activité des membres de l'équipe projet en fonction de leurs compétences respectives et de façon à respecter les délais prévus.
- o Garantir le respect des spécifications techniques, du budget et des délais en gérant les dérives et les modifications rencontrées

tout au long de la conduite de projet.

- o Planifier et superviser les équipes dédiées au support client pour s'assurer de la réalisation des mises à jour, de la maintenance ou des modifications nécessaires au bon fonctionnement du système.
- o Piloter les équipes internes ou externes à l'entreprise en les fédérant autour d'un objectif commun, en respectant les organisations hiérarchiques de l'entreprise ou des sous-traitants et en mettant en place les outils de management adaptés.
- o Assurer une veille technologique et réglementaire pour utiliser l'information ou la déployer auprès des membres de son équipe
 - ° Contribuer aux évolutions des membres de son équipe en identifiant leurs besoins en formation et en organisant un dispositif de capitalisation des expériences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'ingénieur EPMI exerce son activité dans des entreprises des secteurs : industrie électrique, informatique, télécommunications, automobile, aéronautique, TP et BTP, environnement, services, ...

Ingénieur d'études ✕
Ingénieur chargé d'affaires ✕
Ingénieur conseil ✕
Ingénieur HQE ✕
Ingénieur domoticien ✕
Ingénieur maintenance et éco-gestion ✕
Ingénieur technico-commercial

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1401 : Management et ingénierie gestion industrielle et logistique

H2502 : Management et ingénierie de production

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les connaissances relevant des domaines techniques de référence sont réalisées sous forme de contrôles écrits individuels, par de travaux pratiques, par des exposés dans le cadre de projets réalisés en groupe, par des dossiers de travail personnel comme des études de synthèse ou des études de cas ou par une combinaison de ces différents modes d'évaluation.

Les compétences sont évaluées soit dans le cadre :

- du module « génie managérial » création d'entreprise avec création d'un produit ou service en réponse à un cahier des charges, constitution et management d'une équipe projet
- de projets de réalisation annuels.
- de l'entreprise lors des stages.

Le stage ouvrier (en première année du cycle ingénieur) est évalué par le maître de stage en entreprise.

Le stage technicien (deuxième année du cycle ingénieur) est évalué sur la base des attendus en entreprise par le maître de stage en entreprise qui attribue 7/10 de la note et sur la base du mémoire par le tuteur de l'EPMI qui attribue 3/10 de la note.

Le projet de fin d'études fait l'objet d'une soutenance publique devant un jury constitué du tuteur académique, du maître de stage et d'une candidate nommé par l'EPMI et n'ayant pas une connaissance préalable du sujet. Une note est attribuée par le jury de soutenance constituée à parts égales par : une note le déroulement du projet en entreprise, une note qui évalue la qualité mémoire de fin d'études et une note qui évalue la qualité de la présentation orale lors de la soutenance.

Chaque année académique est conclue par un bilan. L'année académique est considérée comme acquise dans les conditions suivantes :

L'élève a cumulé 60 crédits ECTS ou plus, sur un total de 67 crédits ECTS potentiels
La moyenne générale est supérieure ou égale à 10/20.

Modalités d'obtention du diplôme :

L'accession au diplôme est conditionnée par les mêmes règles que celles qui régissent le passage en année supérieure aux quelles s'ajoutent des exigences spécifiques :

Validation du projet de fin d'études sur recommandation du jury de soutenance.
 Preuve de l'acquisition du niveau requis en anglais attesté par la réussite du TOEIC au niveau de 750 points.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		OUI Jury de diplôme: Le jury présidé par un professeur des universités extérieur à l'EPMI et co-présidé par un représentant industriel. Il est constitué, outre les personnalités extérieures, par le directeur de l'EPMI, du directeur des études, des représentants des options de dernière année, des membres corps professoral et un représentant de l'association des anciens élèves
En contrat d'apprentissage	X		NON
Après un parcours de formation continue	X		NON
En contrat de professionnalisation	X		NON
Par candidature individuelle	X		NON
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		OUI Jury de VAE constitué de deux enseignants et de deux représentants professionnels. Le jury de VAE transmet ses recommandations au jury de Diplôme de l'EPMI pour décision relative à la délivrance du diplôme.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence :	
Autres certifications : L'obtention du diplôme d'ingénieur entraîne l'équivalence du grade de Master-Europeen	

Base légale

Référence du décret général :

1ère Habilitation en septembre 1996 Lettre de Notification de la CTI en date du 08/11/1996 sous la référence DGES B6/NB/AMD/N°961858

2ème Habilitation en janvier 2001 Lettre de Notification de la CTI en date du 11/04/2001 sous la référence DES A12/ N°010622

3ème Habilitation en mars 2007 Lettre de Notification de la CTI en date du 13/05/2008 sous la référence DGES B1-1/JA/ N° 802905

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

1ère Habilitation en septembre 1996 Lettre de Notification de la CTI en date du 08/11/1996 sous la référence DGES B6/NB/AMD/N°961858

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

3ème Habilitation en mars 2007 Lettre de Notification de la CTI en date du 13/05/2008 sous la référence DGES B1-1/JJA/ N° 802905

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Statistiques :

A ce jour, l'école a diplômé 15 promotions et placé plus de 1458 ingénieurs, l'EPMI démontre d'année en année la parfaite adéquation de sa formation par rapport aux besoins du marché et garantit à ses élèves un taux d'employabilité exceptionnel(Données du la cellule emploi et carrières de l'association des anciens élèves de l'EPMI)

Autres sources d'information :

www.epmi.fr

Lieu(x) de certification :

13 bd de l'Hautil - 95000 CERGY

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

13 bd de l'Hautil - 95000 CERGY

Historique de la certification :

1992 : création de l'EPMI, Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Génie Electrique, Productique et Management Industriel, par quatre grands groupes industriels : EDF, SCHNEIDER, PHILIPS et PSA,

1996 : Première habilitation CTI du diplôme généraliste de l'EPMI assorti du grade de Master.

Titre enregistré antérieurement au RNCP (4 janvier 2011) sous le numéro 4133